



## Achat studio avec locataire dont loyer impayés depuis 5 ans

Par **sandrine**, le **18/05/2011** à **21:33**

Bonjour,

Nous envisagons d acheter un studio dans une copro regit par un syndic deja loué par un locataire qui ne paye pas les loyers depuis au moins 5 ans.Le bail date de 1984 .il se branche illégalement sur le compteur électrique de la copr avec fils aparents et ce n est pas certain que la personne soit le titulaire du bail. L organisme pour le diagnostic l a contacté mais sans réponse !!!!

Quelle démarche devons nous entre prendre afin de pouvoir effectuer les travaux de mise en conformité de l electricité et de pouvoir jouir de notre bien ???

Merci pour vos réponses car nous devons signer le compromis très prochainement.

Par **mimi493**, le **18/05/2011** à **23:02**

Un seul conseil : fuyez ! Aucun propriétaire ne laisse un locataire dans les lieux avec 5 ans d'impayés, il y a une énorme anguille sous roche